

Grézieu-la-Varenne, le 10 février 2025

A l'attention des délégués titulaires du SAGYRC

**Objet : Convocation du Conseil Syndical du SAGYRC**

Madame, Monsieur,

*Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Syndical du SAGYRC aura lieu :*

**Le mardi 25 février 2025 à 19h00**

Salle du Conseil, Hôtel de Ville  
16 avenue Emile Evellier  
69290 GREZIEU-LA-VARENNE

**ORDRE DU JOUR**

- *Désignation du secrétaire de séance.*
- *Approbation du procès-verbal de la séance du 17/12/2024.*

**Points donnant lieu à délibération :**

- 1) *Adoption du Compte Financier Unique 2024 (Affaires générales)*
- 2) *Affectation du résultat de fonctionnement 2024 (Affaires générales)*
- 3) *Contributions définitives des communes et intercommunalités adhérentes pour 2025 (Affaires générales)*
- 4) *Vote du budget primitif 2025 (Affaires générales)*
- 5) *Bilan des acquisitions et cessions foncières 2024 (Affaires générales)*
- 6) *Protection sociale complémentaire : choix d'une convention de participation pour le risque "santé" et/ou pour le risque "prévoyance" et mandat au cdg69 pour mener la procédure (Affaires générales)*
- 7) *Convention de portage SMAGGA/SAGYRC en vue d'un événement commun « Oh, mes rivières ! Le Garon et l'Yzeron en fête » (Affaires générales)*

*Je me permets de vous rappeler que le Conseil ne peut se réunir valablement que si le nombre des présents atteint le quorum. **En cas d'empêchement, vous devez solliciter un délégué suppléant de votre collectivité pour siéger à votre place.***

**Points ne donnant pas lieu à délibération :**

**A. Communication des délibérations du Bureau Syndical**

*Néant.*

**B. Communication des décisions du Président**

**Décision n° 2025/01 du 17 janvier 2025** relative à la demande d'aide à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse dans le cadre des actions menées sur le bassin versant de l'Yzeron (PTGE, Plan de Gestion et GEMA) – Année 2025.

**Décision n° 2025/02 du 31 janvier 2025** relative à la signature d'une convention de superposition d'affectations sur le domaine public de la Métropole de Lyon au profit de la commune de Marcy l'Étoile et du Sagyrc - Aménagements du vallon des Pierres Rouges.

**C. Questions diverses**

- *Calendrier des prochains Conseils syndicaux.*

*Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.*

**Jean-Charles KOHLHAAS**

*Président du SAGYRC*



*P.J. : 1 dossier de séance*